**QUESTIONS MODULE JURIQUE**

* Mon association organise une soirée dans une salle d’une capacité d’accueil inférieure à 1500 personnes. En amont de l’évènement, il faut obligatoirement :

A - Déclarer la soirée en préfecture

B - Déclarer la soirée en préfecture et faire une demande de débit de boisson temporaire à la Mairie du lieu d’accueil de la soirée

C - Faire une demande de débit de boisson temporaire à la Mairie du lieu d’accueil de la soirée

D - Rien si il y a moins de 1500 participants

Réponse : C.

* Pour organiser une soirée, je dois m’assurer que mon association possède

A - Une responsabilité civile classique

B - Une responsabilité civile organisateur

C - Une responsabilité pénale organisateur

Réponse B. Elle est en effet propre à l’organisation de soirée car **la responsabilité civile classique exclue les soirées**. Elle assure les dommages causés à un tiers.

* Une autorisation de débit de boisson temporaire permet à l’association de vendre

A - Des alcools fermentés jusqu’à 18°

B - Tout type d’alcool

C - Uniquement de la bière et du vin

D - Des alcools distillés

Réponse : A. 5 autorisations maxi par an

* Mon association organise une soirée dont le coût d’entrée est de 15€ (entrée +deux boissons offertes). Le prix des ventes conso est de 5€.

A - C’est autorisé

B - C’est interdit

Réponse B. Plus de la moitié du cout de la place est pour de l’alcool, il s’agit donc d’une vente au forfait.

* Mon association organise une soirée pour 300 personnes. Il recommandé de faire appel à

A - 1 agent de sécurité

B - 2

C - 3

D - 4

Réponse : 3. Environ 1 agent pour 100 personnes

* Mon association organise une soirée dans un bar pour fêter la fin des partiels, puis en boite. Je dois faire une déclaration à la SACEM.

A - Vrai

B - Faux

Réponse : B. Vous devez faire une déclaration si c’est vous qui diffusez la musique, ici c’est donc à la boite de régler la SACEM.

* Il faut ½ heure pour éliminer un verre d’alcool

A - Vrai

B - Faux

Réponse : B. Le processus d’élimination est incompressible. Le foie met en moyenne une heure pour éliminer entre 0,15 et 0,25 g d’alcool par litre de sang.   Cette moyenne dépend de chaque sujet, surtout du fonctionnement du foie.

* Un concert ou une sortie en boite de nuit peut créer des lésions irréversibles sur ton audition

A - Vrai

B - Faux

Réponse : A. Les cellules ciliées situées dans le conduit auditif ne se régénèrent pas, une perte auditive est définitive.  Seuil de risque= 85dB (écoute dangereuse si prolongée) ; Seuil de danger = 100dB (ne pas écouter plus de quelques minutes) ; Quelques conseils : faire des pauses de 15 min toutes les 45 min d’écoute, s'éloigner des enceintes, mettre à disposition des bouchons d’oreilles

* Je peux garder mon éthylotest pour le montrer comme preuve lors d’un contrôle

A - Vrai

B - Faux

Réponse : B.

* Je passe ma soirée à danser donc je vais éliminer plus vite l’alcool

A - Vrai

B - Faux

Réponse : B.